

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor MSCI EMU ESG Broad CTB (DR) - UCITS ETF Dist (le « Fonds »)

ISIN : LU0908501132 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs Lyxor Index Fund (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.

Géré par Amundi Asset Management, une filiale du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice MSCI EMU ESG Broad Select CTB Net Total Return (l'« Indice de référence ») libellé en euros (EUR), tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »). Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions de marché normales est indiqué dans le prospectus. L'Indice de référence est représentatif de la performance des actions à grande et moyenne capitalisation, couvrant les pays développés de l'Union économique et monétaire européenne (« UEM »), émises par des entreprises sélectionnées et pondérées en suivant une approche optimisée, qui vise à maximiser l'exposition de l'Indice de référence aux entreprises présentant des notes ESG supérieures pour un écart de suivi ex ante donné par rapport à l'indice MSCI EMU Net Total Return. Il est conçu pour remplir les normes minimales des indices de référence de la transition climatique de l'UE (EU CTB) requises par le Règlement sur les indices de référence (tel que défini dans le prospectus du Fonds). Les notes ESG sont déterminées en fonction de la méthodologie de notation ESG de MSCI, qui est une méthodologie fondée sur des règles conçue pour mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG importants à long terme d'un secteur. Elle est fondée sur des enjeux ESG extra-financiers clés qui sont axés sur la corrélation entre la principale activité d'une entreprise et les questions spécifiques à un secteur susceptibles d'être sources de risques et d'opportunités importants pour l'entreprise.

Les enjeux ESG clés sont pondérés selon l'impact et l'horizon temporel du risque ou de l'opportunité. Les enjeux ESG clés comprennent par exemple, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale. Les limites de la méthodologie de l'Indice de référence sont décrites dans le prospectus du Fonds au travers des facteurs de risques tels que le risque de marché lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG. Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site Internet de MSCI (www.msci.com).

L'Indice de référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net mesure la performance des composants de l'Indice de référence selon le critère que tout dividende ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'Indice de référence après retenue de l'impôt.

Le Fonds vise à réaliser son objectif via une réplification directe, en investissant principalement dans les titres composant l'Indice de référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de référence, le Fonds peut avoir recours à une stratégie de réplification par échantillonnage, et peut également effectuer des opérations de prêts de titres. L'utilisation potentielle de ces techniques est publiée sur le site Internet d'Amundi : www.amundiETF.com. La composition actualisée des positions du Fonds est disponible sur le site Internet www.amundiETF.com.

En outre, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds, et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds. Le Fonds est éligible au Plan d'épargne en actions français (PEA) et par conséquent, un minimum de 75 % des actifs du Fonds est investi dans des actions diversifiées émises par des sociétés de l'Union européenne.

La devise de la classe d'actions est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : actions, instruments financiers dérivés.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables du Fonds (le cas échéant) seront distribuées.
- **Valeur liquidative** : la VL par action est calculée chaque Jour ouvrable au Luxembourg.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur le marché primaire chaque jour de valorisation avant 17 h 00, heure du Luxembourg, et vendre leurs actions sur le marché secondaire à tout moment pendant les heures de négoce des places de cotation du Fonds.

Profil de risque et de rendement



Le rapport risque-rendement ci-dessus est basé sur la performance historique des actifs inclus dans le Fonds ou celle de son indice de référence, ou sur la performance calculée d'un portefeuille modèle. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 6 compte tenu de son exposition à l'Indice de référence. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une lourde perte de capital dans des conditions de marché normales. La valeur de votre investissement peut changer considérablement et enregistrer des fluctuations quotidiennes considérables.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

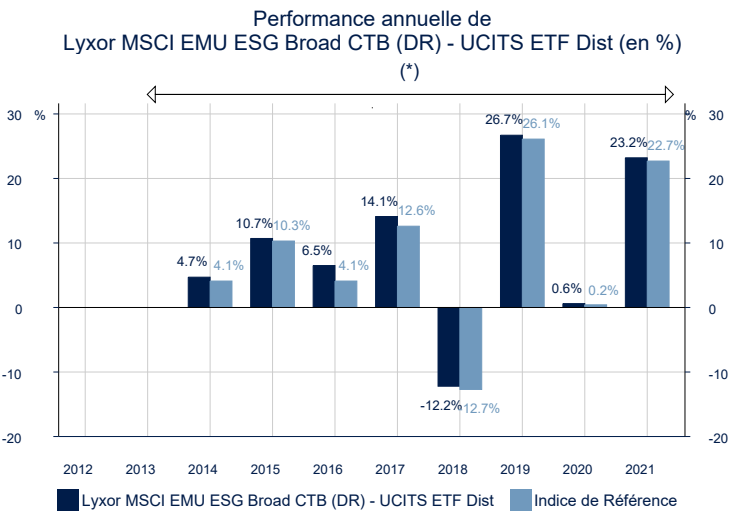
- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.amundiETF.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Non applicable aux investisseurs du marché secondaire*
Frais de sortie :	Non applicable aux investisseurs du marché secondaire*
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. *Marché secondaire : étant donné que le Fonds est un ETF, les Investisseurs n'ayant pas le statut de Participants autorisés peuvent généralement acheter ou vendre des actions seulement sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs acquittent, ce faisant, des frais de courtage et/ou des coûts de transaction. Ces frais de courtage et/ou coûts de transaction sont facturés par ou versé à l'intermédiaire de l'investisseur, et non au Fonds ni à la Société de gestion. En outre, les investisseurs peuvent également supporter les coûts des spreads « acheteur-vendeur », soit la différence de prix entre le cours d'achat et le cours de vente de l'action. Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds acquittent les coûts de transaction sur le marché primaire. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux sections correspondantes du Prospectus du Fonds.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	0,12 %.
Le taux des frais courants indiqué ici est une estimation des frais. Cette estimation intègre l'augmentation de la commission de gestion en vigueur depuis le 24 janvier 2022. Le taux indiqué ici correspond au taux applicable après cette date et différera du montant exact des frais engagés sur l'ensemble de l'année y compris au cours de la période antérieure au changement. Le rapport annuel de l'OPCVM au titre de chaque exercice inclura le détail du montant exact des frais prélevés. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	Néant.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 16 mai 2013.

Lorsque l'Indice de référence est libellé dans une devise différente de celle du Fonds, la performance de l'Indice de référence est convertie dans la devise du Fonds à des fins de comparaison. Les opérations de change sont exécutées quotidiennement (taux de change WM/Reuters à 17 h 00 le jour considéré).

(*) Jusqu'au 09/11/2021, l'Indice de référence du Fonds était l'indice Euro STOXX Total Return.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : Société Générale Luxembourg.
- De plus amples informations pratiques relatives au Fonds, au dernier prospectus en date, aux derniers rapports annuels et à tout rapport semestriel, le cas échéant, sont mises à disposition en français et en anglais, gratuitement, auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
- Le Fonds est un compartiment de la société Lyxor Index Fund. Le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble de la Société.
- L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de la loi (c'est-à-dire que l'actif du Fonds ne peut être utilisé pour payer le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.
- **Informations supplémentaires** : la valeur liquidative et d'autres informations concernant la classe d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.amundiETF.com.
- Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet www.amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.
- **Fiscalité** : la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel.
- La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.amundiETF.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.
- Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Amundi Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
- Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 01 juin 2022.